

Récitals Scheler

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 42

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199618>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Ne porrave pa mé fœirmi on bon patiet de petioudé lattes ?

— O ! tiê se fê. Deman te le za.

Le leindéman Dzan-Pierre arevé avoé on énorme facet dè tuteur.

Le notéré la dit :

— Ora, vœrei e te qui té dave ?

— Tra francs, la dit l'anthian.

— Oh ! oh ! oh ! e lé trooit ! Te le za petétré copaté su mé !

DZAN-PIERRE : Et me peiné, voleur que té !

Ce n'est pas pour les amoureux.

Un tribunal de Sardaigne vient, paraît-il, de condamner à six mois de prison un étudiant qui s'était permis d'embrasser, au sortir de l'église, une jeune fille de bonne famille.

Voilà qui est bien sévère. Le mal pourtant n'était pas si grand. Ah ! mais, il est des pays où l'on ne badine pas avec ces choses-là. Les règlements de certaines villes contiennent même des dispositions interdisant les embrassements en public. Ainsi en est-il, par exemple, à Florence, à Padoue, à Bergame, à Vérone, etc.

En Russie, le croirait-on, un baiser donné ou reçu dans la rue est considéré comme une atteinte aux bonnes mœurs. Nous n'en voulons pour preuve que le fait suivant, qui remonte à quelques années à peine.

Deux jeunes gens et deux jeunes filles s'étaient attablés ensemble dans la salle publique d'un des principaux restaurants d'Odessa, et ayant, au cours du repas, échangé — très convenablement d'ailleurs — un timide baiser, ce qui n'a rien d'extraordinaire, attendu qu'ils devaient se marier le mois suivant, ont été signalés aussitôt à l'inspecteur de police, lequel leur a dressé, séance tenante, une contravention. Huit jours après, les quatre délinquants comparaissaient devant le tribunal correctionnel, qui leur infligeait, à chacun et à chacune, deux semaines de prison pour « conduite scandaleuse dans un endroit public » ; nous traduisons textuellement le motif invoqué.

Malgré appel, le jugement fut confirmé par la cour suprême d'Odessa, se basant sur plusieurs décisions semblables rendues par différentes juridictions des provinces de l'empire.

D'autres pays encore font la guerre au baiser : la Suède, la Roumanie, la Bulgarie, le Danemark, au nom soi-disant de la morale.

De même, il est défendu de s'embrasser à Scranton, à Germantown, en Pensylvanie ; à Suffolk, en Virginie ; à Trenton, à Atlantic City, dans l'Etat de New-Jersey ; à Springfield (Vermont), à Kenton (Ohio), à Quincy, à Péorix (Illinois), à Charleston (Missouri), à Hutchinson (Kansas), etc., etc. Nous pourrions allonger la liste des cités de la libre Amérique où le baiser est puni d'une amende variant entre deux et dix dollars.

Aussi les Américains ne manquent-ils jamais le train.

Sans bruit. — Dans le silence, une œuvre du plus grand intérêt se prépare. On n'en entend point parler, pour ainsi dire, et cependant partout l'on travaille avec dévouement et avec cette ardeur que donne seul le sentiment d'une bonne action à accomplir.

La vente de bienfaisance qu'organise, pour les 5 et 6 novembre prochain, le *Mont-Riond-Football-Club* a des promesses toutes nouvelles et qui ne peuvent manquer leur effet. Plusieurs sociétés lausannoises ont offert leur concours. Le mercredi 5, aura lieu une grande soirée-représentation, dans laquelle se produiront *La Castillane*, le *Chœur d'hommes* et la *Société littéraire*. Douze couples d'enfants, dirigés par M. Cottier, professeur de gymnastique, danseront un pas nouveau, « La polka internationale », réglée par M. Gerber, maître de danse. Belles-Lettres monte un « Barnum littéraire. »

Et maintenant, le bénéfice de la vente et de la soirée sera affecté à trois des plus intéressantes de nos institutions philanthropiques : la *Solidarité*, les *Cuisines scolaires* et les *Colonies de vacances*. La *Solidarité* est une institution qui exerce son bienfaisant ministère dans tout le canton ; on espère donc que, de tout le canton également, viendront des dons et des visiteurs pour la vente projetée.

Dédié à la Société de pisciculture.



— Ne dirait-on pas que c'est un cordonnier qui'est chargé du réempoissonnement du lac ?
— Si, au moins, les paires étaient assorties ! F.

Compliment sincère. — On parlait, l'autre jour, devant un de nos pharmaciens, d'un médecin, mort il y a quelques années.

— C'était, dit quelqu'un, un médecin très philanthrope et très distingué.

— Oh ! pour ça oui, exclame le pharmacien, un excellent médecin ; il prescrivait beaucoup.

Quel homme ! — Entendu au passage.

— Etait-il bien doué, ce brave Ernest, qui vient de mourir, tué par la boisson ! Il avait tous les talents. Il était bon musicien, peintre excellent, écrivain à ses heures, vétérinaire... il fut même grand conseiller !...

Boutades.

Des demoiselles de l'Allemagne du nord étaient en séjour dans une de nos stations alpines.

Dans une promenade, ces demoiselles croisent un troupeau de vaches. Les bonnes bêtes, piétinant dans la boue, élaboussent les toilettes claires des jeunes allemandes.

— Ach ! s'écrie l'une de celles-ci, sont-ils bêtes, ces Suisses de garder encore des vaches, quand partout on peut avoir du lait condensé !

Amour ardent.

Eugène est fiancé depuis hier.

— Pour vous voir cinq minutes, ma chère Emma, je braverai la foudre, les torrents, les flots en furie.

— Oh ! je ne vous en demande pas autant. Viendrez-vous dimanche ?

— Oui ! oui ! oui !... à moins qu'il ne pleuve !

Un professeur d'histoire aux habits râpés, fouillant tristement dans son gousset vide :

— Moins heureuse que les Gaules, ma poche n'a pas encore eu son invasion des Francs.

— Dis, grand-maman, pourquoi que ce monsieur il porte les cheveux si longs ?

— Parcequ'il est peintre mon enfant.

L'enfant, après un moment de réflexion :

— Alors, dis, grand-maman, est-ce qu'il les laisse pousser pour en faire des pinceaux ?

Nous sommes à peine à la porte de l'hiver et déjà commencent les soirées dansantes. En voici deux premiers échos.

Un monsieur invite une jeune veuve qui fait sa rentrée dans le monde :

— Madame, voudriez-vous me faire l'honneur de m'accorder un tour de valse ?

— Volontiers, monsieur ; mais très lentement ; mon deuil est si récent.

— Voyons, mon oncle, que préférez-vous avec moi, la valse à deux temps ou à trois temps ?

— Hélas ! ma chérie, la valse n'a qu'un temps !

— Bonjour, Bébé. Papa est-il là ?

— Non, monsieur. Papa est allé chez le dentiste pour faire arranger les dents à maman.

— Ah !

— Oui, mais maman est là.

Récitals Scheler. — M. Scheler a inauguré, mardi dernier, la série de ses succès annuels. Le premier des cinq récitals annoncés a eu lieu devant une salle comble, qui a fait fête au sympathique conférencier. Au programme, figurait, entre autres, deux morceaux du regretté Henri Warnery. — Mardi prochain, 21 courant, à 5 heures, au Casino-Théâtre, deuxième récital ; programme des plus intéressants.

Cartes à la librairie Tarin et à l'entrée.

Concerts d'abonnement. — Hier soir a été donné, par l'*Orchestre de la Ville*, sous la direction de M. Hammer, le premier de ces concerts. Mlle *Jeanne Lecterc*, de l'Opéra-Comique, avait été engagée comme soliste. Au programme, fort bien composé, on remarquait la *symphonie pastorale de Beethoven*, que nos artistes ont exécutée de façon magistrale. Il est à souhaiter que les auditeurs fidèles et toujours plus nombreux des concerts d'abonnement ne soient pas aussi sourds qu'ils le sont aux autres appels de notre orchestre, qui a un besoin toujours plus pressant de l'appui du public, pour suppléer à l'insuffisance de ses ressources officielles.

THÉÂTRE. — Mardi soir a débuté la troupe de vaudeville. Elle nous a donné *Le Sursis*, une fantaisie très amusante, dont nos artistes ont tiré tout le parti possible. Jeudi soir, deuxième de comédie, avec *L'ami Fritz*, une pièce à l'eau de rose, comme l'appelle un de nos journaux, mais qui, lorsqu'elle est bien jouée, fait toujours plaisir. L'interprétation en a été excellente et a pleinement satisfait tous les spectateurs, très nombreux. La troupe de drame avait déjà fait, dimanche dernier, de brillants débuts dans *Pauillasse*. Cette fois donc, « toutes nos troupes » y ont passé et bien passé. Le succès de la saison est assuré. Demain, dimanche, à 8 heures, *La mendiante de St-Sulpice*, pièce en 5 actes et 10 tableaux.

KURSAAL. — Le programme actuel de notre théâtre des Variétés est bien fait pour tenter les amateurs de spectacles variés. On y trouve de quoi satisfaire tous les goûts. *La Famille Minellis*, acrobates aux chaînes d'argent. *M. Richards*, jongleur équilibriste, etc. Un grand succès, *Kellys-Moron*, *H. Arvey*, *Duface*, *La petite Fred*, chansons nouvelles. Enfin, une nouveauté, *Une belle-mère en cage*, folie en 1 acte. — Demain, dimanche, *Matinée* à 3 heures.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Howard.